L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 DECEMBRE 1881. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 3 DECEMBRE 1881.

Ventes finies aujourd'hui, à la Bourse d'Russes St Charles, dans la Maison de l'Hôtel St Charles.

PAR GIRARDEY & MACON—Vente en partage de la propriété-hérite Malhous, gaîne de l'Avenue Napoléon.

PAR W. L. HODGSON—Belle maison de résidence en briques, No 54 rue de l'Esplanade, entre Chartres et Royale. Aussi : cette jolie maison de résidence en bois, à deux étages, No 851 rue Dauphine, coin Potts, avec un grand terrain, sans réserve.

PAR JAS P. GUINAULT—Au coin des rues Ste-Anne et Napoléon, une vacherie.

PAR D. E. MORPHY—Au bandeé warehouse No 4, coin des rues Conti et Pelras, brandy cherries.

PAR ALBERT PAUL—Au dépôt de gages rue Bienville No 17, gages forfaits.

Propriétés de choix à Pontchartrain aujourd'hui.—W. L. Hodgson, commencera, aujourd'hui, à la Bourse d'Russes St Charles, à midi, cette bonne résidence en bois à deux étages No 55 rue Dauphine, au coin de la rue Washington, et cette jolie résidence en briques à deux étages, rue Esplanade No 54, entre les rues Royale et Chartres.

Conditions faciles. Vente positive—Voyez l'annonce et les plans à la vente pour plus amples informations.

Brandy Cherries à Pontchartrain—Voir l'annonce de D. E. Morphy, conseiller.

Surplus provenant de la taxe fédérale.

La convention du tarif à New York s'est terminée d'une manière encore plus accentuée que celle de Chicago sur le maintien du tarif des douanes. Il fallait s'attendre à cette conclusion. Si les hommes de l'Ouest n'ont rien trouvé à dire contre le tarif actuel, les hommes de l'Est devaient nécessairement y faire encore moins d'opposition. Aussi, loin de désapprouver les nombreuses clauses de ce tarif qui sont, pour ainsi dire, prohibitives, ils qui maîtrisent sur celles qui ne l'étaient point assez, et dans les résolutions que le comité de la convention de New York a été chargé de présenter au Congrès de la part de cette dernière convention, il en est une qui recommande le complément du système en faisant entrer dans la série des articles prohibés, en tête changés, des matières d'importation qui ont échappé jusqu'ici, faute de désignation suffisante, à la rigueur des droits. Ces matières seront assimilées aux autres, c'est à dire à celles qui sont traitées le plus rigoureusement possible dans les classifications du système de protection.

Mais, la convention de New-York a fait la distinction dont nous avons parlé dans un article précédent, entre le tarif et les taxes intérieures. Elle a compris que si le tarif, qui plus sur l'étranger favorise le développement de l'industrie américaine, les taxes, qui composent ce qu'on appelle le revenu intérieur, nuisent à cette industrie, et qu'il y avait sur ce point à donner quelque satisfaction aux économistes réformateurs. Aussi la convention a-t-elle passé une résolution demandant l'abolition de la taxe sur les checks de banque, sur les allumettes et sur quelques autres articles de moindre importance. Mais elle se prononce avec énergie pour la conservation de la taxe sur les liqueurs spiritueuses et le tabac. Un membre en avait demandé l'abolition, et avait même réussi à introduire cette mesure dans la série des résolutions à présenter devant la Législature nationale, mais le succès n'a pas tenu longtemps et la résolution, sur une motion de reconsidération, a été implacablement biffée. Par conséquent, le taxe sur le whiskey et le tabac restent ce qu'elle est aujourd'hui à moins que le Congrès n'en décide autrement.

Nous voilà donc toujours en face du même système de protection et de revenu, les conventions de New-York et de Chicago ayant exprimé des opinions économiques qui lui sont décidément favorables. Nous n'avons rien à dire contre le principe de protection qui a produit d'excellents résultats et en faveur duquel toutes les sections du pays, sans en excepter le Sud, se rallient aujourd'hui. Mais nous avons quelque réserve à faire pour ce qui concerne les taxes intérieures dont le bonnie ne fait beaucoup mieux sentir qu'à l'époque où elles furent établies. Nous pourrions même dire que ce besoin ne se fait plus sentir du tout, ce qui peut se démontrer facilement par la situation financière des Etats-Unis. Cette situation est bonne assurément; l'argent abonde au trésor fédéral; le gouvernement est à même de faire face à toutes ses obligations d'une manière régulière et facile; il paye ses comptes partout et devance même l'époque des échéances; tous ses fonctionnaires et ses employés reçoivent leurs salaires aussitôt qu'ils sont dûs; tous les départements sont financièrement servis avec ponctualité, et le papier des Etats-Unis est aussi estimé que l'or et plus recherché que l'argent.

On se plaît à donner ce tableau parce qu'il est la preuve certaine de la prospérité générale du pays. S'il y avait gêne quelque part, les taxes qui constituent le revenu fédéral seraient moins bien payées, et ce revenu en deviendrait précaire. Mais il arrive, au contraire, que le peuple des Etats-Unis se conforme volontiers à ce régime fiscal, qui date cependant de 15 ans, et que le revenu s'en accroît chaque année, et avec une rapidité telle qu'on pourrait prévoir avec certitude l'amortissement total de la dette dans un temps rapproché, perspective dont ne jouit, en ce moment, aucun autre gouvernement quelque civilisé qu'il soit.

Mais si les Etats-Unis n'ont pas les embarras qui accompagnent toujours les difficultés financières du peuple, ils peuvent avoir l'embarras des richesses, et cet inconvénient, il n'en est un, est le vrai caractère distinctif de la situation économique où ils se trouvent aujourd'hui. Pour mettre en concordance ces limites, nous nous bornerons à une revue sommaire des finances fédérales. Il y a aujourd'hui au trésor national non seulement assez de fonds pour pourvoir à toutes les dépenses du gouvernement, mais [illegible] entièrement dit, [illegible] qu'il n'en fait; il y a [illegible] l'emploi de ces fonds, qui sont de reste, que le gouvernement doit aviser.

Il est clair que le système actuel de taxes fédérales fait doubler pour faire face à des exigences qui, depuis longtemps, n'existent plus. Le montant du revenu, excédant tous les frais ordinaires du gouvernement et l'intérêt annuel de la dette, tel qu'il est collecté par la fiscalité fédérale aux dépens des poches et de l'industrie du peuple, est considérablement au dessus de $100,000,000 par an; ou, pour donner plus de relief à ce fait, les dépenses nationales, y compris l'intérêt de la dette publique, sont en dehors des contributions en fonds d'amortissement et l'extinction de cette dette, pour l'exercice fiscal annuel qui finira le 30 juin 1882, seront d'environ $250,000,000, pendant que les revenus demeurent au même plus de $360,000,000. Pour [illegible] fiscale, qui viendra après, on espère que les dépenses nationales et les taxes seront les mêmes et que les progrès industriels et la prospérité du pays ne amoindriront aucun échec, et l'on ne voit pas d'où cet échec pourrait venir, le surplus du revenu national sera, sans aucun doute, beaucoup plus fort. Il s'élèvera à $130,000,000, peut-être même à 140 millions de piastres, et nous ne voyons pas pourquoi il ne continuerait pas à s'accroître pour les années futures.

Passons à l'exposé détaillé de cette situation. Le total de la dette des Etats-Unis, portant intérêt, était, au 30 septembre, de $1,583,250. La diminution, en septembre, a été de $17,483,641 et pendant le dernier trimestre, finissant avec ce mois, de $41,742,856. Et cependant, malgré ces vastes déboursés et les frais ordinaires du gouvernement, les comptes rustant au trésor, disponibles en grande partie pour la réduction de la dette, au 30 septembre, dépassent 250 millions de piastres. Il est, par conséquent, raisonnablement certain que, si rien n'est changé au système actuel des taxe fédérale, toute cette partie de la dette qui porte intérêt pourrait être éteinte dans une période d'environ dix ans.

Il y aurait pendant ce temps là, une destruction complète du système actuel des banques nationales, il y aurait des troubles financiers énormes provenant de l'absorption de nombreux fonds légués par des individus à des communautés, de fonds déposés par des banques d'épargnes et par d'autres corporations, et, après tout, existerait la nécessité de changer radicalement et de réduire énormément tout le système de taxe fédéral, car personne ne pourra croire que le peuple de ce pays veuille bien continuer à payer des taxes pour le simple plaisir de les payer, surtout quand il n'y aura plus raison de le faire.

Cette face de la question paraît avoir entièrement échappé aux membres de la Convention de Chicago et de la Convention de New York, bien que des financiers fameux fassent partie de cette dernière. Nous avons à nous arranger avec un vaste surplus de recettes fiscales, surplus provenant de taxes gênant toutes les industries, et aucun de ces délégués financiers n'a esquissé cette nécessité puis qu'il n'en a pas été question. Nous nous occuperons, dans un autre article, des dettes des Etats-Unis payables à des termes comparativement éloignés.

AGRICULTURE.—DES ENGRAIS.

II

Dans une culture intelligente, la question des engrais est primordiale.

Les engrais qui coûtent le moins sont les fumiers. Toute l'attention du cultivateur doit être portée à en faire le plus possible.

Il faut donc qu'il organise un système de culture qui lui permette de faire beaucoup de fumier; par conséquent, il devra élever beaucoup d'animaux et bien les nourrir.

Il résulte de ce fait une conséquence logique, c'est qu'en agriculture on ne peut pas faire avec succès de spécialité de culture, car on se trouve souvent sous le coup de quelque calamité imprévue qui anéantit une récolte, nonobstant les soins de nouvelle connaissance ou d'immense d'engrais, et alors l'année est perdue.

Pour toute espèce de culture, la terre doit être profondément labourée et bien fumée.

Il est grandement prouvé qu'une terre ainsi préparée fournit une forte résistance aux mauvaises influences du temps.

Dans une année régulière, la récolte est très bonne; dans une année de sécheresse, elle est passable, tandis que dans une terre qui ne serait qu'égratignée et mal fumée, elle serait nulle, la cause en est que, dans la première la terre se tient fraîche bien plus longtemps; et dans une année de beaucoup de pluies, la récolte ne se perdera pas, car les eaux seront absorbées plus vite et s'écouleront en sous sol sans occasionner de dommages sérieux.

Sous la latitude de la Louisiane, la canne à sucre et le coton doivent se planter dans des terres travaillées avec beaucoup de soins; bien nettoyer le terrain, le labourer profondément, le fumer peu, mais avec une irrigation bien organisée, l'arroser avec des eaux mélangées de guérines phosphatés. Cette culture, entre les tropiques, peut être toute rudimentaire, c'est à-dire, qu'on se limite à nettoyer à demi les bas fonds de terrains chargés d'humus, et à piquer les morceaux de canne, ou les plants de coton; et on obtient quand même d'admirables plantations de cannes qui durent 15 à 20 ans, et d'abondantes récoltes de coton.

Revenons à la question du fumier: le cultivateur devant en faire beaucoup, se trouve dans la nécessité de varier son agriculture. Il élèvera des cédales, fera des foins, des pailles, des légumineuses, etc., pour nourrir chevaux, bœufs, vaches, moutons, cochons, volailles de basse-cour, pigeons, etc.; il ramassera les feuilles sèches, les mousses, etc., pour les litières, qu'il étendra dans les étables ou les parcs où l'on enferme d'habitude les animaux.

La culture des abeilles est indispensable dans une exploitation agricole: Avec le miel, la femme de ménage trouve le sucre et le desert nécessaire à la table, et, avec la cire, le luminaire; plus encore, avec ces deux articles de facile et bonne vente, la maison trouve un revenu important et agréable, car pour l'obtenir il n'y a pas besoin de semer, comme dit Réaumur. En outre, et pour l'agriculteur, les abeilles sont des agents actifs et admirables pour transmettre le pollen fécondant des arbres fruitiers et autres, et de toute espèce de plantes; voici comment: En butinant d'une fleur à l'autre, elles se couvrent en saupoudrant de pollen, qu'elles laissent tomber en se détournant pour sucer le nectar du calice, en pour se brosser et ensuite pétrir de ce pollen pour le faire adhérer à leurs pattes.

En un mot, si je n'exagère rien, les abeilles appartient à l'entreprise agricole au moins un 20 0[0 de prospérité et de bien-être.

Le travailleur des champs doit être bien nourri et avec sollicitude, afin qu'il déploie dans ses tâches beaucoup de force physique et surtout ses facultés intellectuelles, sans écarter la question de fumier.

Donc: les grands travaux agricoles, le verger, le potager, le jardin, les basse-cours, le rucher, le pigeonnier, le laitier, sont d'une exploitation obligatoire dans toute entreprise agricole bien entendue.

Dans un prochain article, si ceux qui ont déjà été publiés ne fatiguent pas trop le lecteur, je m'occuperai spécialement de la manière de traiter les engrais pour en faire beaucoup et de bons.

UN AGRONOME.

The Mid-Louisiana Railway Company, qui a obtenu une charte pour la construction de chemin de fer à travers l'Ouest, de l'Est à l'Ouest, de la Rivière aux Perles à la Sabine, vient de publier une carte des travaux qu'elle projette. La ligne partira d'un point de la rivière aux Perles, au nord du lac Pontchartrain, touchera à Mandeville, Ponchatoula, Baton Rouge, Opelousas, et, suivant la même latitude, aboutira au Texas State Line.

Elle aura une longueur de 230 milles; par son extrémité elle sera en correspondance avec les voies ferrées du Texas et du Mississippi.

☞ Rendez-vous magique et lithographes ancien et bureau, bon les soigné, au Jardin Wagner.

On dit que le célèbre Krupp, le fabricant de canons, a trouvé mille ouvriers à l'œuvre dans son immense fonderie. Rien ce en vertu du proverbe: Si vous voulez la paix, préparez-vous à la guerre, que le plupart des nations du monde lui adressent des commandes! Trente mille ouvriers occupés à la confection de machines meurtrières, et cela sur un seul point du globe, témoignent de l'incertitude qui règne dans les cabinets de l'Europe. Quand donc, par l'adoption d'un système d'arbitrage, enverra-t-on ces soixante mille bras robustes aux travaux d'une industrie pacifique!

La bienveillance de l'Angleterre.

Nous ne savons s'il ne vaut pas mieux rire que nous indigner de la façon dont la plupart des feuilles anglaises parlent de la France et de son gouvernement, à propos du traité du commerce, dit le *Journal du Havre*. En fait, le ton-façon a pris une allure telle, qu'il serait intolérable, si on prenait la chose au sérieux. Est-ce que le *Standard* n'improvisait pas il y a quelques jours, à ce propos, la phrase suivante: "Dans les circonstances actuelles, et par ses relations à l'extérieur, la France est, moins que jamais, en état de se passer de *la bienveillance et de l'amitié de l'Angleterre*"

Et à quelles conditions l'Angleterre daignera-t-elle nous accorder ce bienveillance et ce précieuse amitié? Dans les conditions que nos négociateurs ont posées aux nôtres, c'est-à-dire en consentant à réduire, sur certaine de nos produits, les taxes de douane à des taux qui seraient la ruine de ces industries. En un mot, les Anglais nous demandent, en échange de leur bienveillance, le sacrifice de notre travail national, au profit du leur: rien que cela.

Et là-dessus leurs journaux d'assortent. Beaucoup déclarent qu'après tout ce que n'a pas voulu faire l'ancien ministre un autre le fera. Et même vient qu'on annonce le retour de sir Charles Dilke, à Paris. Il espère y trouver installé un nouveau ministre selon le cœur de l'Angleterre, et les mêmes journaux ne se lassé pas faute de le dégager: c'est M. Maurice Rouvier qu'ils demandent.

Ce qu'il y a de particulièrement piquant, dans le langage des feuilles anglaises, c'est la façon dont elles présentent les choses. Ainsi, tout le monde pense, naturellement, que ce sont les Anglais qui demandent à la France, dans conventions de tarif. Or, ces feuilles dénonciatrices déclarent que "les commissaires britanniques se heurtent aux exigences des Français." C'est nous, à ce qu'il paraît, qui, en ne connaissant point ce qu'on prétend exiger de nous..... sommes exigeants.

Maintenant, qu'adviendra-t-il de tout cela? Nous ne savons ce que peut penser M. Rouvier des espérances que les Anglais fondent sur lui; mais nous savons bien que, précisément à cause de cela, son entrée au ministère soulève de graves objections. En exprimant trop haut leur confiance en lui, les Anglais l'ont compromis. Ils ont vaincu à M. Rouvier d'être attaqué, avec une extrême véhémence, jusque dans des feuilles qui appartiennent presque à sa nuance politique.

Le *Siècle* a publié, — sans nommer M. Rouvier, — un très virulent article, que l'on commente encore, aujourd'hui. L'on nous assure que c'est précisément cette expression d'espérances étrangères, fondées sur son arrivée au pouvoir, espérances manifestées par des Anglais, qui aurait irrité bon nombre de républicains, et leur aurait fait comprendre qu'il ne serait pas bon de mettre le ministère du commerce entre les mains d'un homme en quelque sorte imposé par des Anglais.

Nous avons donc la satisfaction de penser que, si M. Gambetta vient bien tenir compte de ce mouvement d'opinion très prononcé, si M. les Anglais ne trouveront pas le ministre qu'ils attendent depuis si longtemps, et dans l'attente duquel ils ont fait traîner les négociations en longueur. C'est en vain qu'ils s'efforceront de mêler la politique à ces questions d'affaires, en nous parlant de leur amitié, et en nous promettant leur bienveillance; l'on commence à savoir, dans notre pays, ce qu'en vaut l'aune, et ce langage est plus fait pour nous offenser que pour nous amener à leur complaire. Eux, si sensibles dans leur vanité nationale, comment ne comprennent-ils point qu'ils nous blessent, et que c'est précisément à ce sentiment qu'est due, peut-être plus qu'à cet affreux "protectionisme" qu'ils manifestent, la résistance patriotique qu'ils rencontrent et qui s'affermira de plus en plus? Nous n'avons que faire d'une bienveillance qui s'offre avec cette morgue et sous ces conditions; et, d'ailleurs, la France a appris, en 1870, ce que représente, pour elle, l'amitié de l'Angleterre,..... même sans le chapitre du traité de commerce.

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à reconnaître l'efficacité de Malakoff Bitter comme tonique.

Le dépouillement des professions de foi de 1881.

Fidèle à l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de ses électeurs, M. Barodet a déposé sur le bureau de la Chambre des députés une résolution tendant à changer une commission d'opérer le dépouillement des professions de foi de 1881, et de présenter à la Chambre un rapport sur les volontés et les vœux qui y sont exprimés. M. Barodet n'ayant pas voulu, contrairement à l'avis de M. Ferdinand Dreyfus, réclamer l'urgence pour sa proposition, en déclarant lui d'abord à la commission d'initiative parlementaire. Nous aurons donc tout le loisir de l'examiner, s'il y a lieu.

Plusieurs feuilles d'opinion avancée ont discuté préventivement le projet de résolution Barodet avant la convocation des Chambres. On a cherché à établir une analogie quelconque entre ce dépouillement des professions de foi et les célèbres "Cahiers" de 1789, oubliant que les cahiers des Etats-généraux furent rédigés par l'universalité des mandants et non par les mandataires en chandel, comme les professions de foi électorales de nos jours. Quoiqu'on puisse soutenir que la masse électorale a jusqu'à un certain point fait sienne les programmes des candidats pour qui elle s'est prononcée, il est incontestable qu'une communication nomade pour mettre en œuvre la résolution de M. Barodet ne trouverait pas dans ce qu'on a improprement appelé les Cahiers de 1881 ce mouvement unanime, cet élan formidable d'une libre initiative que découvrirent les représentants des trois ordres en collationnant à Versailles les Cahiers de leurs électeurs.

Ce n'étaient pas les impressions d'un mois de lutte électorale, nous le répétons de la liberté illimitée, mais bien les vœux ardents et les aspirations de tout un peuple comprimées depuis des siècles qui se firent jour en 1789, condensés dans de volumineux mémoires à la rédaction desquels prirent part tant de chrétiens éminents, mémoires qui difficilement si singulièrement des "doléances" qu'aux précédents Etats-généraux les députés du tiers déposaient — à genoux — aux pieds du roi.

Presque tous les Cahiers de 1789 apportaient un ensemble de réformes politiques et sociales qui manifestent de fond en comble l'organisation de l'Etat monarchique tel qu'il existait à la fin du dix-huitième siècle. Heureusement pour notre génération, les hommes du tiers arrivant au pouvoir ont créé un ordre nouveau, dont la France ne veut pas faire table rase, quelle que soit la bile de quelques politiciens pressés de renouveler, dans le silence du cabinet, la face du monde.

Les professions de foi de l'immense majorité des députés républicains élus en 21 août et au 4 septembre sont assez brèves et assez catégoriques pour qu'on n'ait pas besoin de nommer une commission pour les étudier. Elles portent sur trois ou quatre points notamment: laïcité de l'instruction, égalité du service militaire, fédération de la magistrature, répression des empiètements du clergé. Sur ces points, la majorité républicaine est unanime. Elle a fait elle-même depuis longtemps son enquête, et elle compte sur le ministère de demain pour mettre en pratique ses résolutions et réaliser les Cahiers de 1881.

(*La République Française.*)

☞ Le Malakoff Bitter gagne chaque jour dans la faveur populaire.

Hématique.—M. Pierre Wurtzer, rue du Canal 155, a reçu tout le stock de musique française et de chansons nouvelles, et tous les nouveaux livres pour nos jeunes gens. Il expédie d'ici peu un autre expédition qui complètera son stock de musique à la Nouvelle-Orléans. La maison Wurtzer conserve sa vieille réputation et sera toujours à la disposition de ses clients toute espèce de musique et d'instruments, particulièrement de grands pianos de Chickering pour pianos, pianos les plus beaux qui aient jamais été exposés à la Nouvelle-Orléans. Le magasin